

Entre France et Normandie

Distance **18.5 km**

Départ (Commune de départ) :
VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

GPS latitude :
48.7388615

GPS longitude :
0.92976028

Dénivelé : 176 D+

Catégories : Boucle

Chemins goudronnés : 49%

**ITINÉRAIRE OUVERT AUX
PRATIQUES SUIVANTES**

A pied

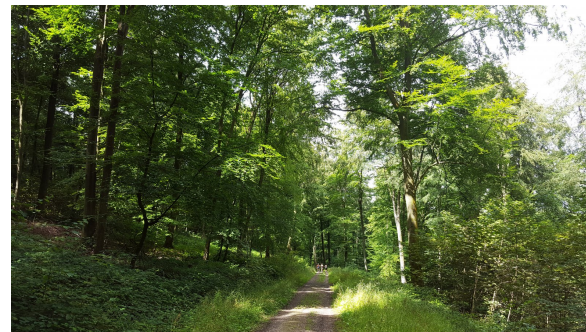
Durée : 05:00

Difficulté : Difficile

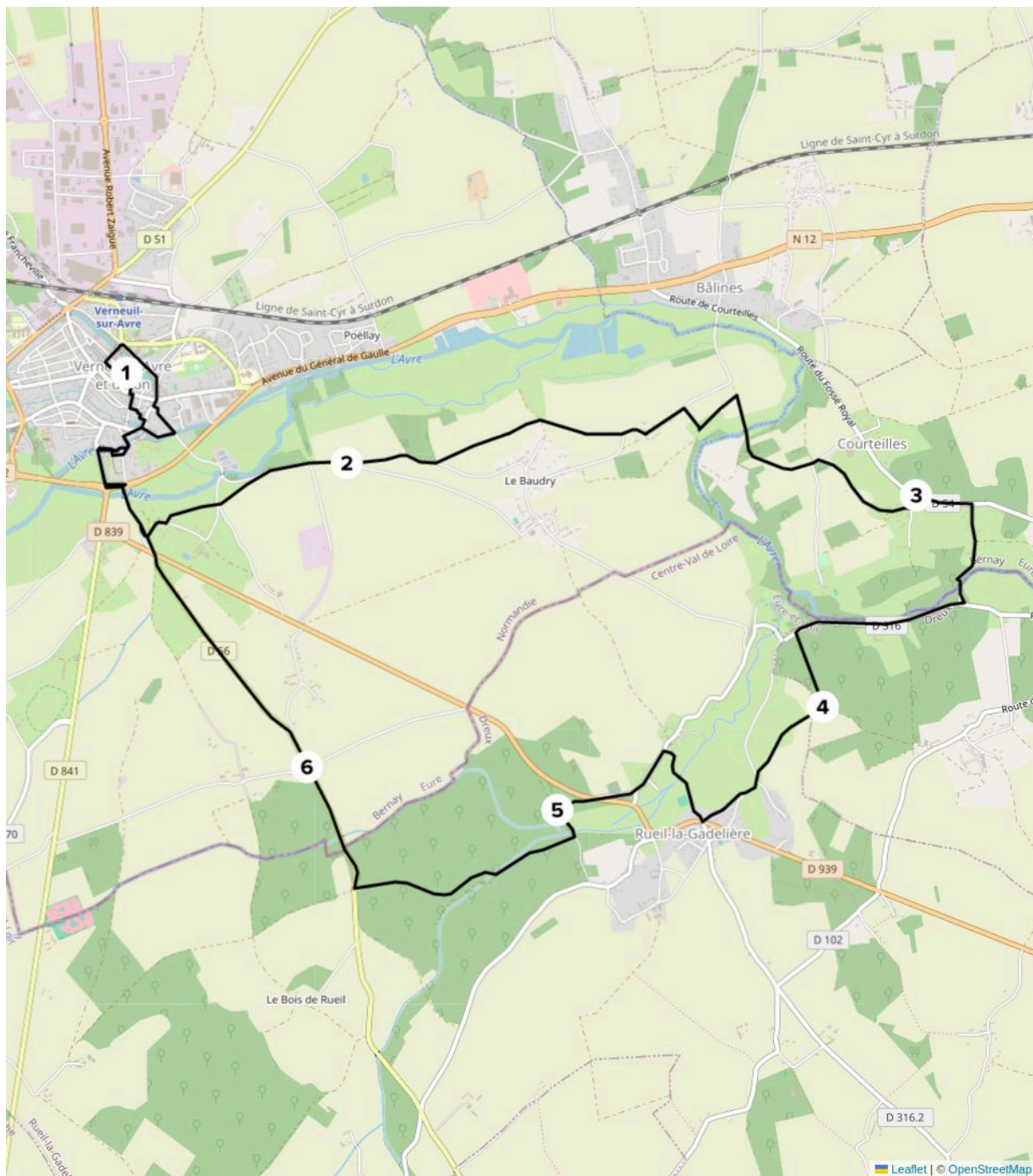
Balisage : Jaune

DESCRIPTIF

Ce circuit franchit la frontière entre le Royaume de France et le duché de Normandie. Vous découvrirez plusieurs magnifiques châteaux au cours de votre balade.



© ADT de l'Eure, H. Macquart



Etape 1 : Face à l'office du tourisme, partir sur la gauche et, au bout, prendre la rue Georges Clémenceau sur la droite. Traverser le bras forcé de l'Iton et monter sur l'allée de tilleuls qui surplombe la rivière. Emprunter à droite la rue Gustave Roger, traverser la place Aristide Briand et descendre à gauche la rue de la fontaine minérale. Après le pont, tourner à droite sur le circuit des fossés. Prendre à gauche sur la rue du moulin de la tour. Obliquer à gauche, place de la fontaine du chêne, pour passer devant le lavoir du Petit Versailles. Continuer sur le circuit des fossés à droite pour arriver sur la route de la Ferté Vidame. La suivre prudemment vers la gauche. Traverser la RN 12 aux feux tricolores (attention, route très passante !) Longer cette route vers la gauche derrière les rails de sécurité. Tourner tout de suite à droite vers le hameau de Saint Martin. A la pancarte d'entrée du hameau, emprunter la route du haut, puis la suivre à gauche et tout de suite à droite pour passer devant le cimetière de Saint martin. Passer le chemin du Vieux Verneuil. Tourner à gauche dans le chemin des près de Saint Martin. Au carrefour, aller tout droit dans le chemin de terre et continuer sur la route du Baudry.

Etape 2 : Au calvaire, suivre le chemin de terre à gauche puis bifurquer à gauche après un petit bois. Continuer sur la route à gauche et traverser le Breuil. Tourner à droite puis à gauche pour longer les clôtures des sources de l'aqueduc de l'Avre. Descendre le chemin vers la droite et franchir la rivière. Monter dans le bois. Poursuivre sur la route tout droit, et à droite vers Le Gland. Au Fétu, remonter à gauche pour atteindre la RD 54.

Etape 3 : Partir à droite vers Courteilles. Descendre la 1ère route à droite vers les Maisons Rouges. Après avoir traverser plusieurs bras de l'Avre, tourner à droite sur la D 316. Après 1 km le long de l'Avre, entrer dans le bois à gauche.

Etape 4 : Au carrefour, prendre à droite jusqu'à rejoindre la route. Là, partir vers la gauche et franchir le pont. A la fourche, obliquer vers la droite. Prendre la route tout de suite à droite, sans franchir la D 939. Traverser la vallée . Arrivé à l'église de Rueil, prendre la route vers la gauche, et à droite pour passer devant le cimetière où se trouve la tombe de Maurice de Vlaminck. Traverser la D 939 et prendre le chemin en face.

Etape 5 : Tourner à gauche, puis à droite après le pont entre les clôtures. Couper la D 25 pour continuer en face. Après le bois, tourner vers la droite, franchir le ruisseau de Buternay pour atteindre le château de la Puisaye.

Etape 6 : Au carrefour, partir tout droit et, après l'ancienne maison de garde-barrière, obliquer à gauche. A la route, partir vers la gauche. Franchir la D 839 et descendre vers la gauche. Suivre le même chemin qu'à l'aller jusqu'au lavoir du Petit Versailles. Prendre à droite la rue du moulin de la tour, tout de suite après le lavoir. Traverser le bras forcé de l'Iton sur la passerelle à gauche pour atteindre la Tour Grise. Prendre la rue Notre-Dame vers la gauche, puis monter la rue du Canon sur la droite. A la maison à tourelle (bibliothèque), tourner à gauche sur la rue de la Madeleine, puis, après quelques beaux hotels particuliers, tourner à droite dans la rue des

Mouettes, pour atteindre la Place de la Madeleine et l'office du tourisme,
point de départ.

